



HAL
open science

La circulation de l'argent en pays de métayage

Annie Antoine

► **To cite this version:**

Annie Antoine. La circulation de l'argent en pays de métayage. Philippe Minard, Denis Woronoff, Annie Antoine (dir.), et al. L'argent des campagnes : échanges, monnaie, crédit dans la France rurale d'Ancien régime : journée d'études tenue à Bercy le 18 décembre 2000, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 17 p., 2003, Histoire économique et financière de la France - XIXe-XXe, 9782110926012. halshs-04627946

HAL Id: halshs-04627946

<https://shs.hal.science/halshs-04627946v1>

Submitted on 28 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.


L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

LA CIRCULATION DE L'ARGENT EN PAYS DE MÉTAYAGE

Annie ANTOINE
 Professeur d'histoire moderne
 CRHISCO-UMR 6040 du CNRS, Université Rennes 2

<p>Animation de la recherche</p> <p>L'argent des campagnes Échanges, monnaie, crédit dans la France rurale d'Ancien Régime</p>  <p>Journée d'études tenue à Bercy le 18 décembre 2000</p> <p>COMITÉ POUR L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DE LA FRANCE</p>	<p>Version fournie à l'éditeur</p> <p>Pour citer ce texte :</p> <p>« La circulation de l'argent en pays de métayage », dans : <i>L'Argent des campagnes. Échanges, monnaie, crédit dans la France rurale d'Ancien Régime</i>, Philippe Minard et Denis Woronoff, dir., Paris, Comité pour l'Histoire Économique et Financière de la France, 2003, p. 9-40.</p> <p>En ligne : https://books.openedition.org/igpde/8821</p>
--	--

On pourrait commencer par observer – et ceci a été fait depuis longtemps – que la circulation de l'argent dans les campagnes est une nécessité : les agriculteurs ont besoin d'argent pour payer l'impôt royal et aussi, souvent, pour s'acquitter de leur loyer ; il existe des marchés et des foires ce qui implique des échanges, les inventaires après décès montrent l'existence de dettes actives et passives. Mais s'en tenir à cette observation est insuffisant : outre qu'une partie des actions énumérées peut reposer sur le troc, cette simple constatation ne dit pas grand chose des formes et de l'importance de la circulation de l'argent dans les campagnes.

Un peu par goût du paradoxe mais surtout parce que des sources permettent cette étude, c'est en pays de métayage que nous traquerons la circulation de l'argent dans les campagnes. Ce n'est pas là pourtant que l'on s'attendrait à la rencontrer : les métayers n'ont pas besoin d'argent pour payer leur loyer puisqu'ils s'en acquittent en nature et ceci réduit d'autant le stock de produits qu'ils pourraient échanger contre des espèces. Or c'est pourtant à partir de comptabilités d'exploitations en bail à moitié que sera mise en évidence la circulation de l'argent chez les agriculteurs du Maine pendant la première moitié du XVIII^e siècle. Ceci suppose d'aller à l'inverse d'une seconde idée communément admise et d'accepter de chercher la circulation de l'argent dans une région où on ne s'attendrait pas *a priori* à la rencontrer : les campagnes de l'Ouest. Celles-ci ont en effet réputation de pratiquer la « petite culture » ce qui est exactement l'inverse de tout ce que physiocrates, gouvernants et

même historiens jugent efficace. La « petite culture » c'est en même temps la petite exploitation, le seigle et le sarrasin plutôt que le blé, le labour à bœufs et non à cheval, et surtout l'autarcie : la « petite culture » est polyculture parce qu'elle est commandée par le besoin de produire tout ce qui correspond aux besoins d'un ménage. Peu de surplus commercialisables, peu d'échanges, c'est donc le type de système économique qui semble le plus étranger à la circulation monétaire.

L'idée qui sera développée dans cette communication est, au contraire, que cette « petite culture » s'accompagne d'une importante circulation de l'argent et que des sommes non négligeables passent chaque année entre les mains des métayers.

1- PROBLÉMATIQUE ET SOURCES

LES SOURCES

Plusieurs types de sources permettent d'évoquer la circulation de l'argent chez les agriculteurs. Avec les obligations et cessions de dettes que l'on rencontre en grand nombre dans les minutiers des notaires il est possible de mesurer l'importance et la nature de l'endettement des agriculteurs ; on peut également reconstituer leurs réseaux de relations en étudiant là où ils vont chercher l'argent dont ils ont besoin. Mais ceci ne donne pas la mesure de la circulation régulière de l'argent dans les campagnes. Les archives de justice, civiles surtout, criminelles parfois, qui permettent de connaître les marchés qui ont raté, sont également une bonne source pour comprendre les rapports des agriculteurs avec l'argent (paiements différés sur plusieurs années ou fractionnés en sommes minuscules, mais aussi troc travail/marchandise). On trouve aussi un peu d'argent dans les inventaires après-décès des agriculteurs : de l'argent liquide occasionnellement, mais surtout des mentions de sommes dues ou à acquitter. En étudiant les dettes passives des ruraux, on peut se faire une idée de l'importance de leur endettement. Certes, certains agriculteurs sont lourdement endettés, mais tous le sont un peu. L'endettement révèle donc d'avantage un rapport particulier à l'argent que des difficultés financières généralisées. Les paiements semblent toujours être différés, étalés sur de très longues années. D'autre part, les dettes actives et passives révèlent souvent une forte intégration des agriculteurs dans l'économie monétaire. Ce ne sont pas des bricoleurs universels : ils achètent des outils et recourent à tous

les artisans locaux pour l'entretien de leur matériel, de leur maison et de leurs bâtiments d'exploitation. Ils achètent aussi des marchandises pour leur consommation alimentaire ou domestique. Ils utilisent de la main d'œuvre, des journaliers dont le salaire est plus souvent stipulé en argent que celui des domestiques, et ils s'échangent des services payants : les métayers faisant les labours des closiers ne sont pas systématiquement dédommagés par des journées de travail mais se font aussi payer en argent¹. Ces trois types de sources – les obligations, les archives de justices, les inventaires après décès – sont donc particulièrement riches pour peu que l'on veuille bien les regarder avec minutie : elles donnent une certaine mesure de la circulation de l'argent entre les mains des agriculteurs, elles permettent notamment de nuancer l'idée d'un fonctionnement rigoureusement autarcique et anti-monétaire des exploitations agricoles moyennes ou même petites, mais elles ne permettent pas la mesure physique du phénomène.

Pour savoir quelles quantités d'argent circulent autour des exploitations agricoles, il faut recourir à des sources plus rares : les comptabilités qu'ont tenues certains propriétaires ou fermiers pour des exploitations en métayage. Ce ne sont en général que pour les grosses exploitations, souvent celles des domaines seigneuriaux, que l'on dispose de ce type de documents. Tel est le cas de la métairie du Châtelier située sur la paroisse de Vaiges à une vingtaine de kilomètres à l'est de Laval. Cette métairie qui constitue le centre d'une petite seigneurie appartient à un marchand de toiles lavallois, Pierre Duchemin du Tertre. Le registre sur lequel il a noté toutes les actions et transactions de son métayer, nous est parvenu pour la période 1726-1738². Il sera exploité ici pour mesurer la circulation de l'argent généré par une exploitation relativement importante à l'échelle régionale. Bien sûr, comparée aux grosses fermes du Bassin Parisien largement intégrées dans l'économie monétaire, la métairie du Châtelier représente une exploitation à peine

¹ Annie Antoine, *Fiefs et villages du Bas-Maine au XVIII^e siècle*, Éditions Régionales de l'Ouest, Mayenne, 1994, 539 p. Voir p. 388 et suivantes.

² Comptes faits entre Pierre Duchemin et le colon du Châtelier, 1728-1736, Arch. dép. de la Mayenne, 34 J 5. Tous les documents concernant la terre du Châtelier ont été édités et commentés dans : Annie Antoine, *Les comptes ordinaires de Pierre Duchemin du Tertre, marchand de toile et seigneur dans la première moitié du XVIII^e siècle*, Mayenne, 1998, Société d'Archéologie et d'Histoire de la Mayenne, 248 p.

moyenne. Elle se compose de 83 journaux de terre et de 20 hommées de pré³, ce que l'on peut évaluer à une surface globale d'une cinquantaine d'hectares, et qui la situe parmi les plus grosses exploitations de la région ; elle rapporte en moyenne, pendant la première moitié du siècle, 600 livres par an à son propriétaire et sans doute à peu près autant à son métayer. Si elle ne fait pas partie des exploitations les plus grandes de la région, de celles qui rapportent les plus grosses sommes à leurs propriétaires, elle s'en rapproche cependant.

La chance permet aussi parfois de rencontrer de petites comptabilités. Tel est le cas de celles qui ont été tenues pour les exploitations appartenant à l'Hôtel Dieu de Laval à l'époque où la gestion en incombait au même Pierre Duchemin du Tertre. Parmi ces exploitations, il y a surtout des unités moyennes voire petites. Deux comptabilités seront exploitées, celles de deux exploitations que l'on peut considérer comme petite et très petite tant à l'échelle nationale que locale. Ces deux exploitations sont situées à la périphérie immédiate ou proche de Laval : la closerie de la Guestière⁴ rapporte environ 136 livres par an de « part de maître » aux Pauvres de Laval⁵ – on n'en connaît pas la superficie, on peut l'estimer, compte-tenu de l'activité dont fait état la comptabilité, autour de 10 hectares ; par contre, la closerie de la Pagerie⁶ qui ne rapporte que 40 à 50 livres par an à son propriétaire est à considérer comme une toute petite exploitation, même au vu des critères régionaux⁷.

LA TYPOLOGIE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

³ *Consistance de la terre, fief et seigneurie du Châtelier*, Arch. dép. de la Mayenne, 48 J 20. Cf. A. Antoine, *Les comptes ordinaires...* op. cit.

⁴ Située sur la paroisse de Saint-Vénérand. Cette paroisse est partie rurale, partie urbaine. Avec celle de Saint-Melaine, elle constitue la ville de Laval.

⁵ Bibliothèque municipale de Laval, fonds Couannier de Launay, Ms 278, n° d'inventaire 611 H, Comptes avec les colons de l'Hôtel Dieu de Laval, 1737-1742.

⁶ Située sur la paroisse d'Arquenay, à une dizaine de kilomètres au sud-est de Laval.

⁷ Annie Antoine, « Une petite exploitation agricole au milieu du XVIII^e siècle : la closerie de la Pagerie » (c. Arquenay, dép. de la Mayenne), *L'Oribus*, n° 40, janvier 1996, p. 3-19.

Il s'agira, à partir de ces trois exemples, de tester la typologie proposée par Jean-Yves Grenier⁸, un classement tripartite des exploitations agricoles (les grandes, les moyennes et les petites) en fonction de leur accès à l'économie d'échange. Les grandes exploitations sont « naturellement orientées vers la céréaliculture » et tout – la taille des parcelles et leur situation dans le terroir, l'affranchissement de leur exploitant face aux contraintes collectives, la détention d'un gros capital d'exploitation et des moyens de transporter la production... –, tout les destine à commercialiser leur production. Ces exploitations pratiquent la grande culture, elles produisent pour le marché et leur intégration dans les circuits monétaires ne fait aucun doute. Pour des raisons totalement différentes et à un tout autre niveau, les très petites exploitations sont également intégrées dans les circuits monétaires : elles sont pourvoyeuses de main d'œuvre (c'est par la rémunération du travail salarié que l'argent pénètre dans ces exploitations) et acheteuses de céréales quand la production familiale est insuffisante. Elles n'entrent pas dans les circuits monétaires pour des sommes importantes et cette forme d'intégration n'est absolument pas comparable à celle des grandes exploitations qui vendent des grains en grosses quantités, mais leur point commun c'est de ne pas fonctionner pas en autarcie. Par contre, la troisième catégorie d'exploitations, les exploitations moyennes, peuvent théoriquement réaliser un idéal d'autosuffisance. Certes, l'autarcie ne peut pas être totale – il y a des contraintes monétaires à satisfaire et ces exploitants n'échappent pas à un réseau local de dépendance – mais on peut parfois être bien proche de ce que J.-Y. Grenier appelle « l'indépendance chère à Cantillon » : une famille qui vit sur une exploitation, qui possède son train de culture et qui, si tout va bien, produit exactement ou un peu plus que ce qui est nécessaire à sa subsistance. Cette typologie des exploitations peut donc, sommairement, se ramener à l'affirmation suivante : les grandes et les petites exploitations seraient intégrées dans l'économie monétaire respectivement par profit et par nécessité alors que l'autarcie caractériserait les moyennes. Soit pour les pays céréaliers.

Si l'on cherche maintenant à faire entrer dans ces catégories les trois exploitations pour lesquelles ont été étudiées des comptabilités, on observe sans

⁸ Jean-Yves Grenier, *L'Économie d'Ancien Régime. Un monde de l'échange et de l'incertitude*, Paris, Albin Michel, 489 p. Voir chapitre 10 consacré à l'offre céréalière, p. 286 et suivantes : typologie des offres commercialisées.

peine que deux d'entre elles se situent parmi les petites exploitations et que, à l'échelle de la France, la métairie du Châtelier est à mettre dans les exploitations moyennes, celles qui occupent et font vivre une famille. Mais l'Ouest présente un modèle agricole spécifique : ce qui pourrait à première vue apparaître comme une polyculture vivrière (donc orientée vers l'autarcie familiale) y est en fait une réelle spécialisation agricole⁹. Certes la spécialisation ne peut être totale – il faut bien nourrir le métayer et sa famille : il est donc indispensable de produire quelques grains – mais l'élevage ne correspond pas à une consommation familiale. La polyculture de l'Ouest n'est pas toujours un choix par défaut : dans un assez grand nombre d'exploitations, elle constitue une vraie spécialisation vers l'élevage. Or, les produits de l'élevage ne sont pas, dans leur ensemble, susceptibles d'autoconsommation : certes le propriétaire d'une vache peut consommer l'intégralité du lait qu'elle fournit, celui de deux cochons peut les mettre dans son saloir et les manger peu à peu, un agneau ou un veau peuvent être épisodiquement abattus sur l'exploitation. Mais dès que l'élevage est un peu plus important, dès qu'il est question de bovins mâles ou de plus de deux ou trois vaches, il ne peut s'accommoder d'autoconsommation et les animaux sont nécessairement vendus. Ceci implique des échanges, plus ou moins importants selon les types d'exploitants. Ce sont ces échanges que les comptabilités agricoles font apparaître de manière quantitative.

LE PARTI D'UNE HISTOIRE MICRO-ÉCONOMIQUE

Exploiter une comptabilité agricole pour connaître les flux d'argent que génère une exploitation agricole relève de l'histoire micro-économique et nécessite donc qu'aucun détail ne soit laissé au hasard, estimé de façon globale ou même extrapolé. Pour travailler à partir d'une comptabilité agricole, il est essentiel de connaître les

⁹ Il existe un assez grand nombre d'auteurs qui, depuis un demi-siècle, ont montré la relative aisance des métayers de l'Ouest : Louis Merle, *La Métairie et l'évolution agraire de la Gâtine poitevine de la fin du Moyen Âge à la Révolution*, Paris, SEVPEN, 1958, 252 p. ; Jacques Péret, *Les paysans de Gâtine au XVIII^e siècle*, La Crèche, Geste Éditions, 1998, 285 p. ; Philippe Jarnoux, « Des paysans riches dans la France de l'Ouest sous l'Ancien Régime ? Bilan et perspectives », dans : *Campagnes de l'Ouest, stratigraphies et relations sociales dans l'histoire*, Annie Antoine, dir., Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 377-391.

clauses du bail car c'est cela qui fait que telle ou telle information est absente ou présente dans le document. Les seules comptabilités vraiment intéressantes (les autres sont d'ailleurs très rares) concernent des exploitations tenues en métayage et dont le bétail appartient au propriétaire¹⁰. La conduite de l'exploitation se fait de la manière suivante : la moitié en nature de toutes les céréales récoltées ainsi que des autres productions végétales (plantes textiles, fruits, cidres...) revient au maître ; la gestion du bétail (qui appartient le plus souvent en totalité au propriétaire, parfois pour moitié au bailleur et pour moitié au preneur) est entièrement le fait de l'exploitant : le revenu des ventes et le coût des achats sont partagés par moitié avec le propriétaire, ainsi que le sont les profits réalisés par rapport à la valeur initiale du cheptel fourni par le propriétaire¹¹. Les transactions portant sur le bétail sont intégralement faites par le métayer ; jamais une comptabilité ne laisse penser que le propriétaire est allé sur le champ de foire, mais toutes les sommes rapportées par le métayer sont partagées avec son propriétaire. Tous les frais d'exploitation sont également partagés par moitié : achat de semences, d'engrais, éventuellement de fourrage, médecines pour bestiaux...

Ce type de mise en valeur génère donc un double mouvement de l'argent. Le premier s'établit autour de l'exploitation : il résulte des achats et des ventes réalisés par le métayer. Le second fonctionne entre le métayer et le propriétaire : rétrocession de sommes encaissées, petites avances, sommes laissées en attente, solde des comptes à certains moments¹². La source est donc excellente mais il faut tout de même remarquer qu'elle donne une image incomplète de la situation : on ne sait rien des mouvements d'argent éventuellement engendrés par les céréales (sauf quelques achats de semences). On ne sait pas ce que le métayer fait de sa part de grains (lui suffit-il t-elle ? la vend-il ?) non plus que le propriétaire (mais là on peut supposer

¹⁰ A. Antoine, *Fiefs et village...* op. cit., p. 300.

¹¹ Il arrive qu'un bail à cheptel soit signé entre le propriétaire et le colon mais le plus souvent, toutes les clauses concernant les animaux sont incluses dans le bail à moitié. Il n'est alors dressé qu'une *prise* de bestiaux, sorte d'inventaire des animaux fournis avec l'exploitation. En cours de bail, les bénéfices (*effouils*) ou pertes réalisés par rapport à cet état initial seront également partagés entre le propriétaire et le locataire.

¹² Cf. documents donnés en annexe.

qu'il vend vu qu'il a les revenus de plusieurs exploitations). Par contre, ce que l'on voit parfaitement fonctionner, ce sont les mouvements d'argent liés aux transactions opérées sur le bétail.

Il faut encore ajouter que toutes les comptabilités que l'on peut rencontrer dans les archives ne sont pas également utilisables. La majorité d'entre elles portent sur « la part de maître » seulement ; ce n'est pas inintéressant et il suffit *a priori* de multiplier par deux pour avoir l'activité du colon. Dans la pratique les choses sont moins simples. Les comptabilités tenues par les maîtres et qui ne portent en général que sur les profits qu'il a recueilli sont souvent davantage des bilans que des analyses au jour le jour de ce qui se passe sur l'exploitation. D'autre part, elles ne renseignent pas précisément sur les flux monétaires que crée une exploitation : elles donnent le bilan d'une transaction mais non ses termes, elles amènent donc à minimiser la part de la circulation monétaire. Ceci peut être mis en lumière à partir d'un exemple concret : un métayer vend un bœuf gras pour 200 livres et, huit jours plus tard, il achète un bouvard pour 120 livres. Le profit financier de l'opération est de 80 livres, 40 pour le métayer et 40 pour le propriétaire. Ce sont ces seules 40 livres qui seront portées dans la plupart des comptabilités. L'information n'est pas sans intérêt : elle permet de calculer la part du bétail dans le revenu total du maître. Mais elle ne donne pas la mesure de la circulation d'argent qui a porté sur des sommes beaucoup plus importantes : le métayer a rapporté 200 livres, est reparti vers une autre foire où il en a dépensé 120 et en a remis, peut-être immédiatement, peut-être quelques mois plus tard, 40 à son propriétaire. À moins qu'il n'ait utilisé ces 40 livres pour financer partie d'une autre dépense à partager entre lui et le propriétaire... Et il faut encore tenir compte des 40 livres qui représentent le profit du métayer et qu'il a évidemment utilisées pour couvrir une autre dépense. On voit donc que ce n'est qu'en restant au plus proche de la source que l'on restitue réellement les flux monétaires qui se dessinent autour d'une exploitation.

La comptabilité de la métairie du Châtelier¹³ est des plus intéressantes pour comprendre ces mécanismes : le propriétaire y a noté non seulement ses propres revenus, mais la totalité de la gestion de l'exploitation : on sait ainsi, pas vraiment au jour le jour, mais au mois près, ce qu'a vendu, acheté, livré le colon. Si ceci n'est pas

¹³ Détail d'une année de la comptabilité tenue par Pierre Duchemin du Tertre pour la métairie du Châtelier, donné en annexe.

très efficace pour calculer le rendement céréalier (on ne sait jamais si toutes les semences conservées ont été semées, si du seigle n'a pas été échangé pour du méteil...) et encore moins le revenu du capital, c'est fondamental pour analyser le fonctionnement de l'exploitation, et tout particulièrement la gestion du bétail. S'il est fort hasardeux d'exploiter ce type de comptabilité en termes macro-économiques, par contre ces documents sont essentiels pour appréhender les flux d'argent, gros ou petits, que génère une exploitation agricole moyenne dans une région où la céréaliculture n'est certainement pas le seul souci des agriculteurs.

2- LES FLUX MONÉTAIRES GÉNÉRÉS PAR L'EXPLOITATION

PART DU BÉTAIL DANS LES REVENUS DES EXPLOITATIONS

Pour la période 1733-43¹⁴, la métairie du Châtelier rapporte à son propriétaire un peu plus de 600 livres par an dont 53 % proviennent des céréales (évaluées en argent), 28 % du bétail et 19 % des « divers » (fruits, cidres, plantes textiles...). Mais si l'on veut évaluer la part des ventes de bétail (déduction non faite des frais de fonctionnement) dans le produit global de la métairie, on arrive au chiffre de 32 %¹⁵.

Pour la période 1928-36, la « part de maître » est de 581 livres/an en moyenne ce qui suppose un profit théorique total de près de 1 200 livres pour l'exploitation ; les revenus du bétail sont de 320 livres par an (part du maître + part du métayer). Mais ces 320 livres ne doivent pas être regardées comme les seules sommes qui ont circulé en liaison avec le bétail : elles représentent seulement la différence entre le produit des ventes de bétail et les sommes dépensées pour acheter des animaux, les soigner ou les nourrir. Ce sont des sommes beaucoup plus

¹⁴ La partie détaillée de la comptabilité qui a été présentée précédemment ne constitue pas la seule source d'information dont nous disposons pour cette exploitation. Il y a aussi des bilans et des comptabilités plus sommaires qui peuvent être utilisés : *Mémoire du revenu annuel de ma terre du Châtelier en Vaiges...* (1733-1743), Arch. dép. de la Mayenne, fonds de la seigneurie de Villiers à Vaiges, 242 J.

¹⁵ Il faut remarquer que ceci représente, pour la région, une valeur moyenne. Les revenus du bétail se situent entre 20 et 40 % en moyenne des revenus des exploitations, A. Antoine, *Fiefs et village... op. cit.*, p. 300.

importantes qui ont transité par les mains du métayer en liaison avec son activité d'élevage.

ÉVALUATION DES SOMMES MANIPULÉES PAR LE MÉTAYER

Après avoir mesuré la part de l'élevage dans l'activité totale de la métairie, on peut essayer de calculer, à partir de la comptabilité, l'importance des sommes d'argent qui ont été mises en œuvre. Pendant la période 1728-1736, le revenu annuel total de la métairie du Châtelier est, on l'a dit, de 1200 livres environ, 580 livres pour le maître, et *a priori* à peu près autant pour le métayer. Mais ces 1200 livres ne doivent pas être vues comme une somme d'argent que se partageraient à la fin de l'année le propriétaire et son colon. Dans ces 1200 livres, il y a un gros tas de céréales variées (qui ne seront pas nécessairement transformées en monnaie, surtout celles du métayer) et tous les « divers », lin, chanvre, pommes, poires, cidre..., que produit une métairie en pays de polyculture, et il y a aussi les 320 livres qui représentent le solde positif des transactions qui ont été faites sur le bétail et qui sont partagées tout au long de l'année, à chaque transaction, entre le métayer et le propriétaire. Le métayer a donc récupéré en moyenne chaque année 160 livres en argent du fait des ventes de bétail. Mais, même sans tenir compte d'autres produits qu'il a pu vendre (céréales ou « divers ») ces 160 livres sont loin d'être les seules espèces monétaires qu'il a vu passer entre ses mains. C'est en effet lui qui a effectué la totalité des transactions portant sur les animaux. Le document permet de connaître l'importance des sommes qui ont transité par ses mains : il a vendu chaque année en moyenne des animaux pour la somme de 420 livres et, dans le même temps, il en a acheté pour 100 livres. On doit donc observer que pour un profit du métayer, ou du propriétaire, de 160 livres, ce sont en fait 420 livres à l'entrée et 100 à la sortie qui ont circulé à partir de la métairie.

Ces chiffres concernent une métairie moyenne dans la première moitié du XVIII^e siècle. Les chiffres recueillis pour la seconde moitié du siècle pour des métairies un peu plus importantes (1200 à 1600 livres de profit total pour une année) et dans lesquelles le bétail représente un pourcentage parfois plus important qu'au Châtelier (25 à 35 %) mais dont les comptabilités ne sont pas assez détaillées pour

donner le détail des achats et des ventes¹⁶ laissent imaginer que le métayer voit passer par ses mains des sommes bien supérieures. Dans les dernières décennies du XVIII^e siècle, la métairie de Vaujuas¹⁷ [Marcillé-la-Ville, près de Mayenne] a un revenu total de 2 500 livres, dont 40 % représentés par le solde des transactions sur le bétail (1 000 livres) ; on peut donc imaginer que le métayer de Vaujuas a eu chaque année beaucoup plus de 1 000 livres entre les mains du fait des transactions qu'il a effectuées sur le bétail.

PÉRIODICITÉ DES TRANSACTIONS SUR LE BÉTAIL

Ces ventes d'animaux sont inégalement réparties sur l'ensemble de l'année. Pour les plus grosses exploitations – celles que l'on considérera comme « moyennes » à l'échelle de la France – ce sont les ventes de bovins qui en constituent l'essentiel (80 %) et c'est donc au moment où elles ont lieu que les métayers voient passer le plus d'argent entre leurs mains. Les bœufs sont vendus de mars à juin et parfois aussi en septembre, les bouvards essentiellement à l'automne, les vaches en hiver et au printemps. Les veaux sont vendus (ou plutôt échangés car les métayers choisissent ceux qu'ils veulent élever) en fin d'hiver et au printemps, mais cela ne met pas en jeu de fortes sommes. Si l'on fait le bilan des ventes de bovins (vaches et surtout bœufs et bouvards qui sont le principal produit des métairies), on voit qu'il n'y a guère qu'en novembre et décembre qu'il n'y a pas de transactions, mais que c'est durant le printemps (de mars à juin) que s'enregistrent les plus grosses manipulations d'argent¹⁸. Inversement, mais les sommes mises en jeu ne sont pas comparables, les ovins sont vendus en hiver (d'octobre à mars).

MICRO-ANALYSE DES TRANSACTIONS

¹⁶ Il s'agit de comptabilités qui ne portent que sur la « part de maître » et qui ne donnent donc que la somme qui lui est effectivement revenue.

¹⁷ Charrier de Fresnay, Arch. dép. de la Mayenne, 1 Mi 142 R 37-13. Voir A. Antoine, *Fiefs et village... op. cit.*, p. 317.

¹⁸ Annie Antoine, « Les bovins du Bas-Maine, un modèle économique pour les campagnes de l'Ouest ? (1720-1820) », *Histoire et Sociétés Rurales*, n° 4, 2e semestre 1995, p. 105-136.

La comptabilité du Châtelier permet de comprendre à quelle logique répondent ces transactions multiples. Pour les 9 années pendant lesquelles a été tenue cette comptabilité, Châtelier a effectué 62 fois des ventes d'animaux (7 fois par an en moyenne) et 23 fois des achats (2 ou 3 par an). Une partie de ces ventes sont des transactions croisées (une vente immédiatement suivie d'un achat) : en 1730, il a vendu deux bœufs pour 212 livres et en a acheté deux autres pour 126 livres ; en 1731, il a fait de même : deux bœufs ont été vendus pour 148 livres, deux autres ont été immédiatement rachetés pour 114 livres. En 1733, une vache malade a été vendue pour 45 livres tandis qu'une autre vache a été achetée pour 35 livres. En 1735, la vente d'un bouvard de 39 livres a été suivie de l'achat d'un génisson de 10 livres et la vente d'un bœuf gras pour 97 livres a été suivie de l'achat d'un bœuf de deux ans pour 14 livres. Ces exemples permettent de comprendre la stratégie des métayers : le principe est toujours de racheter un animal plus jeune et donc de moindre coût pour récupérer un bénéfice partiel. Le métayer vend des bêtes pour en racheter d'autres et réaliser ainsi un profit intermédiaire. Engraisser des animaux ou même seulement fournir des animaux en cours d'engraissement, ce n'est pas réaliser un gros bénéfice au bout de 6 ou 8 ans mais c'est répartir ce bénéfice sur plusieurs années. Ceci signifie clairement deux choses : 1- qu'il circule plus d'argent que ne le montrent les seuls profits réalisés par les métayers et leurs propriétaires, 2- qu'il y a des stratégies de profit mises en œuvre par ces métayers qui n'attendent pas 6 ou 7 ans pour réaliser un gros profit mais qui, par ces achats croisés qui leur font brasser finalement de grosses sommes d'argent, répartissent sur plusieurs années le bénéfice de l'élevage d'un animal.

LE CAS D'UNE PETITE EXPLOITATION

Qu'en est-il maintenant dans une petite exploitation ? La comptabilité tenue par Duchemin pour la closerie de La Guestière, quoique beaucoup moins détaillée que celle du Châtelier, permet de répondre en partie à la question. Il s'agit d'une closerie située à la périphérie de Laval, dont les quelques vaches produisent à la fois des veaux et du lait pour les citadins. À la différence de ce que l'on observe dans les métairies, il n'y a pas de spéculation sur les bovins, il n'y a d'ailleurs aucun mâle sur cette exploitation. Les ventes de bétail portent sur les veaux, quelques rares ovins, les vaches lorsqu'elles sont vieilles ou taries. Pour la période 1738-1741, cette

exploitation a rapporté en moyenne 210 livres de revenu par an à son exploitant, soit l'équivalent de 280 jours de travail d'un artisan ou d'un journalier¹⁹. Ce n'est donc pas une exploitation précaire, tout juste une petite exploitation. Les céréales constituent 71 % de ce revenu, ce qui montre que le closier n'a pas une très grande marge de manœuvre : une grande partie de son travail lui sert à se procurer directement la subsistance de sa famille et la partie de son activité qui génère des mouvements d'argent, la vente et l'achat de bêtes, est beaucoup plus restreinte que dans le cas précédent. Pour les cinq années étudiées (1738-1742), le solde des transactions sur le bétail est positif et s'établit en moyenne autour d'une centaine de livres que se partagent l'exploitant et le propriétaire. À l'automne 1742, il y a sur cette closerie deux petits cochons qui seront engraisés pendant l'hiver, 4 vaches dont 3 sont pleines, 4 ovins et une bourrique. Les vaches sont renouvelées à raison d'une par année ; elles sont achetées pleines ce qui montre la volonté de profiter de spéculations rapides. Les veaux qui naissent sur l'exploitation ne sont pas conservés et élevés pour remplacer les vaches âgées, ils sont au contraire vendus rapidement après leur naissance comme si le closier ne pouvait se permettre d'attendre pour réaliser le profit plus important que lui procurerait la vente d'un animal plus âgé. Il s'agit également pour lui de vendre le plus vite possible la plus grande quantité de lait. Tout joue donc pour que les veaux ne restent que quelques semaines, voire quelques jours, sur l'exploitation. En cinq ans, le closier de la Guestière a vendu 22 veaux, 6 vaches, 35 brebis et 20 agneaux, 10 grands cochons ; il a acheté dans le même temps 5 vaches, 27 brebis et 13 agneaux, 10 petits cochons. On voit donc que ce closier dont on ne fera pourtant pas un riche agriculteur, loin s'en faut, est lui aussi au centre d'un mouvement d'argent non négligeable : ce n'est donc pas non plus avec ce type d'exploitation que l'on rencontrera l'autarcie.

3- LES COMPTES AVEC LE PROPRIÉTAIRE

L'exploitation en bail à moitié génère un autre type de transactions, celles qui se font entre le propriétaire et le colon. Elles portent sur de grandes quantités de produits en nature (céréales, fruits, lins) mais elles mettent aussi en jeu des sommes d'argent qui ne sont pas toujours négligeables : avances faites par le propriétaire

¹⁹ A. Antoine, *Fiefs et village... op. cit.*, p. 335-337.

pour l'achat de semences, d'engrais, de veaux ou de petits cochons, toutes choses qu'il doit financer pour moitié, rétrocession par le colon de partie des sommes provenant de la vente d'animaux, plus rarement de fruits. Les comptabilités permettent de cerner assez précisément comment se font ces transferts d'argent et ce qu'ils signifient. Deux cas extrêmes seront évoqués : celui d'un métayer qui ne semble pas avoir de difficultés financières – lorsque son propriétaire lui fait des avances, une fois pour payer le cinquantième, une autre pour s'acquitter des gages du valet, c'est pour faciliter la bonne marche de l'exploitation – et celui du closier de la Pagerie pour qui c'est plutôt de survie qu'il s'agit : souvent il conserve les sommes qu'il devrait rétrocéder afin de pouvoir continuer à exploiter et même pour acheter du grain pour manger.

LES RAPPORTS MONÉTAIRES ENTRE CHÂTELIER ET SON PROPRIÉTAIRE

Les ventes de bétail faites par le métayer – environ 420 livres par an pendant la période étudiée – et qui donnent lieu à la rétrocession d'argent au propriétaire ont déjà été évoquées. Les achats faits par le colon doivent aussi être financés par moitiés par le propriétaire : achats d'animaux (100 livres par an), mais aussi d'engrais, de semences, salaires d'un garçon et des ouvriers qui travaillent à la réparation des bâtiments ou des haies de l'exploitation. Châtelier effectue également pour le compte de Duchemin des travaux extraordinaires, non prévus dans son bail, pour lesquels il est salarié : défrichement, transports de pommes, de cidre, d'engrais... Propriétaire et métayer sont donc en comptes permanents pour des sommes souvent petites mais qui peuvent parfois atteindre 50 ou 100 livres.

En général, quand Châtelier fait une transaction simple (vente) ou croisée (vente/achat), il partage aussitôt la différence avec Duchemin (« j'ai reçu... ») sauf s'il doit dans les semaines qui suivent faire des paiements ou des achats que le propriétaire doit assurer pour moitié. Au cours des 9 années que dure la comptabilité, les comptes sont soldés 17 fois, soit 2 fois par an. Au cours des deux premières années, Châtelier est débiteur de 25 à 30 livres à chaque fois. Ensuite, le solde est systématiquement ramené à zéro (« nous ne nous devons rien l'un à l'autre ») par le paiement de la différence (souvent par Duchemin). Ceci n'entraîne jamais le versement de sommes importantes : ces ajustements sont faits en général au

moment où le solde des sommes que se doivent alternativement propriétaire et métayer est peu important.

On a là une comptabilité précise et sans cadeau, mais qui ne révèle pas de tension entre propriétaire et exploitant. La situation est différente pour une entreprise beaucoup plus petite qui génère des flux monétaires beaucoup moins importants mais vitaux pour l'exploitant.

LES COMPTES DE LA CLOSERIE DE LA PAGERIE : UNE LOGIQUE DE SURVIE

Il est exceptionnel qu'une exploitation aussi petite que la closerie de La Pagerie soit tenue en bail à moitié et il est encore plus exceptionnel d'en avoir la comptabilité. Ceci s'explique probablement parce qu'elle appartient à l'Hôpital des Pauvres de Laval qui ne veut manquer aucune occasion de recevoir des produits consommables. Il existe pour cette exploitation trois années de comptabilité (récoltes de 1738, 1739, 1740, jusqu'à la veille de la récolte de 1741) qui correspondent à la période où Pierre Duchemin du Tertre est gestionnaire des biens des pauvres. On dispose donc seulement de trois années de la vie de cette exploitation. La production globale peut en être évaluée à 200 livres par an soit 63 % pour les grains, 32 % pour le bétail et 5 % pour les « divers ». L'activité du colon de cette closerie est très étroite : il ne produit chaque année que 50 à 100 boisseaux de grains (dont il ne recueille que 36 %, autant que le propriétaire, 28 % étant réservés pour la semence), quelques fibres textiles, un peu de cidre. En trois ans, il a produit 4 ou 5 cochons engraisés, 6 petits cochons vendus dès leur naissance, une vache, une tore et une génisse. Ces trois années, 1738-1741, sont à l'évidence des années de difficultés : en 1738, l'Hôpital fait stocker des grains à distribuer, les cochons ne trouvent pas d'acheteur à cause de leur maigreur, en 1739 des lits doivent être rajoutés dans l'Hôpital pour les pauvres et en 1741, il n'y a ni cidre ni herbe. Tout ceci laisse très peu de profit au closier : il a retiré en moyenne 40 ou 50 livres par an de son activité.

Les sommes qui passent entre ses mains sont sans commune mesure avec celles qu'a manipulées le métayer du Châtelier et même celui de La Guestière : en 1738-39, il a vendu du bois et une tore pour 49 livres, en 1739-40 : du cidre, du lin, une tore, des petits cochons pour 90 livres, en 1740-41 : du chanvre, une vache, deux arbres pour 33 livres. S'il n'est pas question ici non plus de parler d'autarcie –

les produits de l'élevage, sauf les cochons, ne font jamais l'objet d'une autoconsommation – force est de constater cependant que la circulation d'argent générée par cette exploitation est bien faible.

Par contre, la manière dont se font les avances et les rétrocessions entre le colon et le propriétaire est des plus intéressantes. En 1738, il vend une vache et une toure et rétrocède à l'Hôpital les 18 livres qu'il doit. De mai 1738 à mai 1739, il fait quelques avances à l'Hôpital (7 livres 10 sols pour achat d'engrais, de paille, de petits cochons) mais il retient des sommes beaucoup plus importantes : 9 livres 15 sols pour du bois qu'il a vendu entièrement pour le compte de l'Hôpital et 18 livres pour sa part dans la vente d'une toure. Pendant toute cette période, il bénéficie donc d'un crédit d'une vingtaine de livres accordé par l'Hôpital. En juin 1740, quand la comptabilité prend fin, il arrive enfin à équilibrer ses comptes. Ses paiements différés à l'Hôpital lui ont permis de disposer d'un peu d'argent pour assurer les frais de fonctionnement de l'exploitation (engrais, semence, paille, petits cochons quand la truie n'en a pas donné) ; pour avoir du grain (qu'il ne produit manifestement pas en quantité suffisante), il mange la semence (il en rachète ensuite) ainsi parfois que les grains qui lui sont laissés par le propriétaire pour acquitter une rente foncière due sur cette closerie. On a donc à faire à des mouvements de capitaux peu importants mais essentiels pour la survie de l'exploitant.

*

Il convient, en conclusion, de revenir sur le titre de cette communication : on l'a compris, le métayage ne génère pas la circulation de l'argent (sauf les rétrocessions colon/propriétaire, et ce ne sont pas les mouvements de capitaux les plus importants en valeur), pas plus d'ailleurs qu'il ne l'entrave. Mais le contrat de métayage permet d'observer cette circulation d'argent là où les propriétaires ont tenu des comptabilités. La comptabilité d'une exploitation en bail à ferme a en effet toutes raisons d'être moins précise, le propriétaire n'ayant pas à suivre au jour le jour la marche de son exploitation.

Les flux monétaires observés ne sont pas générés par la pratique du métayage mais par la spécialisation des exploitations vers l'élevage. Or ces comptabilités mettent en lumière cette spécialisation et montrent comment elle fonctionne. On y observe la pratique des échanges de bestiaux en cours d'engraissement, ce qui apparaît être la marque d'une spéculation raisonnée visant à

répartir sur plusieurs années les bénéfices que procure l'engraissement des animaux.

Les flux monétaires observés sont essentiels pour comprendre la situation des métayers dans la hiérarchie sociale de l'Ouest. En superficie, avec leur 40 ou 50 hectares au maximum, ces métayers atteignent au mieux le statut d'exploitations moyennes (Châtelier n'est pas Navarre !). Ils sont, selon la terminologie goubertienne, parfaitement dépendants : ils ne possèdent ni la terre ni même le plus souvent les bestiaux, et ils ont un type de bail qui permet une surveillance étroite du propriétaire. Mais, lorsqu'ils sont sur les marchés et les foires pour acheter et surtout pour vendre des animaux, alors ils deviennent les plus gros brasseurs d'argent de la paroisse. On observe donc que, dans le contexte d'une polyculture que l'on peut regarder comme spécialisée et partiellement spéculative, ces exploitations moyennes, travaillées par le métayer et sa famille, sont loin de pratiquer l'autosuffisance attendue.